



BULLETIN D'INFORMATION DE LA CHAPELLE SAINT-URSIN

EXPRESSION MUNICIPALE

www.lachapelle-saint-ursin.fr
f La Chapelle Saint-Ursin

N°49
JANVIER
2022



SOMMAIRE

PARC PHOTOVOLTAÏQUE
DE L'ÉLECTRICITÉ PROPRE POUR PLUS DE 8000 FOYERS

PRÉSENTATION
DU PROJET DE RÉSIDENCE
POUR PERSONNES ÂGÉES

CONSTRUCTIONS
ET EXPLOITATIONS AUTORISÉES
D'UNE BASE LOGISTIQUE XXL

EN AVANT
LE COMMERCE LOCAL !

LA CHAPELLE AU JOUR LE JOUR

MAISON MÉDICALE
EN CONSTRUCTION

INFOS ET NOUVELLES BRÈVES

PROJET DE CRÉMATORIUM
ET ESPACE CINÉRAIRE POUR
ANIMAUX DE COMPAGNIE

ÉTAT CIVIL

PROJET DES
MANIFESTATIONS 2022

**— ANCIEN —
GARAGE PEUGEOT
RUE DE L'ÉGLISE :
PERMIS DÉPOSÉ POUR
LE PREMIER
IMMEUBLE**

L'EDITO



DU MAIRE

Jean-Marie VOLLAT
1^{er} MAIRE ADJOINT & Yvon BEUCHON
MAIRE

La Chapelle Saint-Ursin notre belle commune est l'une des plus petites, en superficie, du département du Cher. Elle est pourtant la plus dynamique, ayant gagné plus d'habitants au cours des cinq années passées qu'aucune autre.

Petite oui, mais très nature : la seule réserve naturelle nationale est sur notre territoire avec même un petit débordement sur Morthomiers. Aucune autre n'a planté, dans une période récente, plus de 35 000 arbres.

C'est sur notre territoire que vient d'être mise en service la plus grande centrale photovoltaïque au sol du département, produisant sans aucune pollution de l'énergie électrique pour l'équivalent de plus de 8 000 foyers !

Elle est tellement active et entreprenante que c'est sur son sol que va être bâti le plus gros bâtiment du Cher : une base logistique de plus de huit hectares, conférant un potentiel d'activités et de dynamisme économique multiplié.

Oui, notre petit territoire est survitaminé. Chaque entreprise, chaque association, chaque commerce, chaque service participe à cette bien-portance collective, fait briller notre petit bout de France.

Découvrez, dans les pages qui suivent combien les projets sont nombreux et vont encore contribuer à notre épanouissement collectif.

**BONNE ANNÉE 2022 À CHACUN D'ENTRE VOUS
ET À LA CHAPELLE SAINT-UR SIN, NOTRE BELLE COMMUNE !**

Yvon BEUCHON

ALLEZ,

Le commerce de proximité, partout, est à la peine. Les commerces de centre-bourg ou de centre-ville souffrent, dans la France entière. La concurrence est rude et quelquefois insurmontable avec le e-commerce et les grandes surfaces de périphérie de ville et les enseignes de bord de route. Pourtant nos commerces de centre-bourg sont indispensables à notre qualité de vie, aux moins mobiles d'entre-nous, à nos aînés, à notre vie sociale. Heureusement, à La Chapelle, nos commerçants font mieux que résister : ils entreprennent, investissent, animent, osent... Ils ne distribuent pas que des marchandises ou des services mais apportent aussi ce sourire dont on a besoin, ce bonjour si précieux, cette connivence avec chaque client. Irremplaçables, nos commerçants se groupent aujourd'hui en Union Commerciale pour toujours mieux nous servir. Nos commerçants ont besoin de nous.

Nous avons besoin de nos
COMMERÇANTS !



Directeur de la publication et rédacteur
Yvon BEUCHON



Crédits photos
Mairie de La Chapelle Saint-Ursin,
Fotolia



Conception maquette
IDCLAIR, Agence de Création
02 48 02 15 98 • www.idclair.net



Impression
ICL-SODIMASS, Bourges
02 48 68 22 00 • www.icl-sodimass.fr

LES COMMERÇANTS ENSEMBLE !



L'union des commerçants de La Chapelle est faite : "Les commerçants ensemble", association de la loi de 1901 est créée. Son bureau est ainsi composé :

Présidente : Karine PAIS, vendeuse à la boulangerie et conseillère municipale - **Secrétaire** : Jacqueline CANTIN et **Trésorier** : Guillaume HILAIRE.

Pour aider à son lancement, le conseil municipal a alloué à l'association naissante une subvention de 1 500 euros. Déjà son logo est créé, ses statuts déposés. On attend pour ce printemps les premières initiatives.

LE COMMERCE CHAPELLOIS !

OPTIQUE SAINT-URSN DEVIENT VISION CHAPELLOISE



Sous la houlette de Carlyne DESBOIS, le magasin d'optique change de look et adopte avec sourire et optimisme un style à la fois décontracté et super-professionnel !

La visite inaugurale organisée le 21 octobre 2021 a permis de mesurer la qualité de l'accueil réservé à tous !

LAVOMATIC

Voilà un nouveau service qui fait l'unanimité et que l'on doit à notre supermarché CARREFOUR : un lavomatic accessible à toute heure et permettant de laver linge, couettes, draps ... de multiples moyens de paiement sont proposés. La lessive utilisée est écologique et hypoallergénique. Le linge est également séché (de 7 à 18 kilos).



LA BELLE RÉCOLTE



Ils ont régalé nos aînés lors du banquet annuel offert par le CCAS, ils ont assuré une reprise réussie - dans une période pourtant très difficile - de notre restaurant : Lucie et Guillaume ont intitulé l'établissement "La Belle Récolte".

Encore faut-il savoir tirer le meilleur de la récolte. C'est ce que fait merveilleusement Guillaume HILAIRE pendant que Lucie assure l'accueil et le service en salle. Il y avait foule lors de la soirée inaugurale du 5 novembre où chacun a découvert avec enthousiasme le nouvel agencement des salles et la décoration soignée.

Lorsque la sérénité sanitaire sera retrouvée, nul doute qu'il faudra toujours réserver pour accéder à une table et se régaler !

CARREFOUR CONTACT : UN SUPERMARCHÉ AU CŒUR DU BOURG.

L'emplacement en plein bourg de notre supermarché est assez rare pour mériter d'être souligné. Dans tous les villages (ou presque) de plus de 2 000 habitants, le supermarché s'installe de préférence en sortie de bourg, au bord de la route la plus passante. La municipalité a refusé qu'il en soit ainsi à La Chapelle. Notre urbanisme et vitalité commerciale en sortent gagnants, même si, paradoxalement, ce commerce se trouve pénalisé par son enserrement en zone urbanisée.



Il ne bénéficie pas de la capacité de chalandise qu'offre le passage. Toute son équipe doit donc redoubler de prévenance et de bon accueil. Ce qu'elle fait avec réussite. Mais à nous tous, également, de fréquenter ce commerce si précieux, notamment pour les personnes peu mobiles. C'est un acte de citoyenneté active que de réserver une part de nos achats à notre supermarché qui est incontestablement le commerce le plus durement concurrencé.

LE MARCHÉ DU SAMEDI MATIN PREND RACINE !

Fixer au maximum les habitants à La Chapelle pour leurs achats quotidiens : c'est l'objectif recherché par la création d'un marché, place de l'Église. Voilà que, petit à petit, l'offre s'accroît. Légumes, légumes bio, vins, fromages, poissons et produits de la mer, viandes, créations artisanales : on commence à tout trouver sur le marché. Et les habitudes se prennent qui font vivre notre village dans le sens que l'on aime... celui de la convivialité, de la simplicité, de l'échange...



LES BOUCHERS BERRICHONS

Les bouchers berrichons de Rémi JUBERT ont fait très fort : la boucherie-charcuterie de la place de l'Église donne désormais un aspect pimpant et lumineux au centre de notre village. Mieux encore : l'agencement des laboratoires de préparation, chambres froides, locaux de réserve et la boutique d'accueil assurent un travail de qualité et l'hygiène irréprochable des viandes issues d'élevages proches rigoureusement sélectionnés !

Assurément l'une des plus belles, bonnes et fonctionnelles boucheries du département !



LONGUE VIE AU BISTROT, GARANT DE LA VIE DE VILLAGE !

Un à un, les cafés de village et les bistrot de quartier ferment leurs portes... Mine de rien, c'est la ruine de la vie sociale, d'un lieu irremplaçable de rencontres et de connivences, le dernier espace où l'on s'appelle par son prénom ou son sobriquet. Et surtout, ne faisons pas de lien entre bistrot et excès d'alcool. On peut boire un café, un jus de fruit ou une bière : ce qui compte, c'est la rencontre, la convivialité, la conversation échangée, le contact à l'autre, la discussion libre sur les potins locaux...



Le café de l'Église anime le cœur du bourg

La vraie vie quoi ! Vive le bistrot !

QUELQUES DONNÉES SUR LE BUDGET COMMUNAL

Il est d'usage de donner périodiquement aux lecteurs les indicateurs de tendance les plus significatifs sur la situation financière de la commune. Les informations qui suivent sont extraites du dernier rapport transmis par la direction des finances publiques. Ce document peut être consulté en mairie.

Pour une meilleure compréhension, les chiffres sont exprimés en euro par habitant et évidemment arrondis. Nous disposons d'un peu plus de 1 000 euros par an et par habitant pour pourvoir à tous nos besoins collectifs. Ce montant peut fluctuer de 10 % en plus ou en moins chaque année, en fonction des investissements, des achats ou ventes de biens immobiliers, des subventions reçues, des emprunts contractés...

Ce chiffre demeure stable depuis quelques années. L'évolution du produit des impôts résultant de l'augmentation des bases fiscales - nous sommes toujours plus nombreux à cotiser, habitants comme industriels - ne fait que compenser la baisse des dotations de l'Etat. Ces dotations sont passées de 81 euros en 2016 à moins de 60 euros en 2020. La suppression de la taxe d'habitation remplacée par une dotation freine aussi l'évolution de ce rendement fiscal transformé en recette moins dynamique.

Sur ces 1 000 euros, nous consacrons 468 euros aux charges de personnel (la moyenne nationale, pour les communes de 3 à 5000 habitants, est de 447 euros.)

Le surcoût provient de nos services périscolaires, largement supérieurs à la moyenne. Mais ce supplément est financé par des ressources fiscales supérieures (706 euros contre 678 en moyenne nationale) et par une charge financière des emprunts très faible (8 euros par an contre 20 euros au national).

La dette en capital de 390 euros par habitant est particulièrement faible et nous laisse de belles marges pour investir... et ne pas augmenter les taux d'imposition de la taxe foncière, dernier levier fiscal qui reste aux communes. Indiquons, pour finir, que les 706 euros de recettes fiscales sont issues à environ 60% de l'activité industrielle. Les contribuables habitants disposent ainsi de services publics locaux de qualité qui ne reposent que très partiellement sur le produit de leurs impôts.

RETROSPECTIVE 2021 DES TRAVAUX ET DES ACQUISITIONS

Achèvement de l'extension de la maison de l'enfance, finition de la remise en état de la médiathèque, déconstruction et dépollution de l'ancien garage Peugeot, acquisition foncière, plantation de plus de 5 000 arbres, poursuite de l'aménagement du lotissement du Clos de La Lande, grosses opérations d'entretien aux écoles ont constitué l'essentiel du programme d'investissement de l'année 2021. La crise sanitaire n'a donc pas eu pour effet de réduire le volume de nos investissements qui assurent à long terme notre prospérité commune.

EXTENSION DE LA MAISON DE L'ENFANCE

L'extension de la maison de l'enfance s'est élevée à 527 644 euros après remboursement d'une partie de la TVA. Au total, la commune a bénéficié d'un montant de 310 605 euros de subventions dont l'État 84 105 euros, la Région 86 500 euros, le Département 30 000 euros, l'Agglomération 80 000 euros et la Caisse d'Allocations Familiales 30 000 euros, soit près de 59 % de subventions obtenues.



PARCOURS DE VTT

À la belle saison, notre école de vélo et les amateurs de VTT pourront utiliser le circuit réalisé dans le petit bois voisin du stade. La section cyclisme de l'ALLC a obtenu une subvention de 8 000 euros qui lui permettra de réaliser des finitions sur le parcours (bosses, obstacles, dévers, passerelles en bois...).



PELLETEUSE EN BOURG

En début d'année, les gros engins de travaux publics sont venus à bout des bâtiments et du vieux hangar de l'ancien garage Peugeot. Désormais libre d'occupation ce grand espace d'un demi-hectare en plein centre-bourg va pouvoir prendre vie. Les travaux de démolition, désamiantage et dépollution se sont élevés à 86 400 euros TTC. L'acquisition quant à elle, a requis un budget de 323 974 euros.





PLANTATION

Plus de 5 000 arbres ont été plantés cet automne sous l'assistance des techniciens de l'Office National des Forêts. Il faudra environ une quinzaine d'années pour que cette parcelle de 54 000 m², jusqu'à récemment labourée, prenne l'aspect d'un véritable bois planté de sorbiers, pommiers, cornouillers, néfliers, cèdres, chênes pubescents verts, alisiers. Cette opération a requis un budget de 45 443 euros. (Ce terrain appartient depuis longtemps à la commune.)

TRACTEUR / TONDEUSE

Par tranches annuelles successives le parc de véhicules, le matériel et l'outillage est renouvelé pour assurer son bon fonctionnement permanent.

Au programme 2021 : une tondeuse et trois bennes (végétaux, gravats) pour le service des espaces verts, soit 38 131 euros.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les opérations de rénovation de l'éclairage public ont mobilisé un budget de plus de 30 000 euros.

ACQUISITION DE TERRAINS

La commune a réalisé l'acquisition des terrains autrefois propriété de la société Rehou, que le repreneur, la société DYKA, n'a pas souhaité conserver. Ces espaces constitués en bonne partie par l'emprise de l'ancienne décharge d'ordures ménagères ont été repris par la commune pour environ 10 000 euros.

Il est en projet de les utiliser pour réaliser une deuxième centrale photovoltaïque. Les terrains seraient loués à l'opérateur qui sera retenu, générant ainsi une recette nouvelle pour le budget communal et une production d'énergie propre bien nécessaire à tous.

MAISON MÉDICALE

La maison médicale à l'angle de la rue des Tilleuls et de la route de Bourges va être parfaitement adaptée aux besoins professionnels des médecins et des infirmiers. Il s'agit d'un projet privé auquel la mairie a apporté son aide en mettant le terrain à disposition. C'est la mairie qui aménagera les parkings et les abords.



**LA SANTÉ,
SI ELLE A UN COÛT
N'A PAS DE PRIX !**

MAUVAISES ODEURS PERSISTANTES

Les riverains de la rue Jean Moulin et du Clos de la Pinaudière continuent de souffrir des effluves nauséabonds qui se produisent ponctuellement jusqu'à envahir leurs toilettes et salles de bain. Non seulement l'ouvrage de transfert des eaux usées de Morthomiers vers Bourges a enlaidi le petit pont de pierre mais de surcroît il dégrade la qualité de vie des riverains. De nombreux courriers ont été de nouveau adressés à la communauté d'agglomération. S'il advenait que cette situation ne se règle pas définitivement, les habitants pourraient engager une procédure contentieuse. La mairie se joindrait à eux.

BONNE FORME ET JOUES ROSES

Arriver à l'école à pied confère aux enfants les meilleures conditions d'éveil et de bonne santé. C'est l'une des vertus du Pédibus qui irrigue les quartiers de la Méridienne Verte et de Piécot. Autre vertu du Pédibus : la mise en relation de générations différentes. L'accompagnement est en effet réalisé par des bénévoles souvent retraités et les liens qui viennent à se créer entre les aînés et les enfants sont très forts. Hélas, le nombre des bénévoles encadrants est-il insuffisant. Il s'agit pourtant d'un bon moyen pour les personnes qui ont du temps, de marcher un peu, d'être parfois moins seules et de donner et prendre de l'affection. Ce service fonctionne chaque jour de classe le matin entre 8 h 15 et 8 h 35 et l'après-midi entre 16 h 40 et 17 h. Même si vous n'êtes disponible que deux ou trois jours par semaine votre contribution serait très précieuse à notre école publique et à ses élèves.

Renseignements en mairie ou à la maison de l'enfance.

CONDUITE ACCOMPAGNÉE : ÇA ROULE !

La mise en place de cette politique municipale d'incitation à la formation précoce à la conduite connaît un vif succès. En offrant une participation de 200 euros, la mairie permet de rendre accessible cette formation qui implique les parents dans cet acte éducatif. 40 jeunes ont bénéficié de cette aide en 2021, c'est le double de ce qu'avait imaginé l'équipe municipale. Et c'est tant mieux !

UN CENTRE-BOURG PLUS VIVANT PLUS ACTIF : LE SITE DE L'ANCIEN GARAGE PEUGEOT

BIENTÔT AMÉNAGÉ

CHANGEMENTS DE NOMS

Micro-bonum, la micro-crèche de la rue Parmentier est gérée par une entreprise privée qui s'appelait Crèche Attitude. Son nom a changé à la fin de l'hiver 2020 et porte désormais une nouvelle marque commerciale : LIVELI.

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) a connu également un changement d'identité. L'équipement dédié aux bébés, à leurs parents, aux nourrices et géré avec compétence et cœur par Karine Brouard est devenu le Relais Petite Enfance (RPE).

LES CIMETIÈRES SE METTENT AU VERT

L'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires dans les cimetières oblige la mairie à adapter sa politique d'entretien. Un bouleversement dicté par un double impératif de santé publique et de protection de l'environnement. Il va falloir s'habituer à la présence d'herbes folles en rive des allées et dans les encoignures des sépultures. Il appartient aux familles de procéder à l'entretien des abords des concessions. Ce changement s'applique également pour les trottoirs où l'arrachage des mauvaises herbes incombe à chaque riverain au droit de sa propriété, qu'il s'agisse de la façade ou des espaces latéraux pour les maisons situées en angle.

A vos binettes citoyens !

AUTO-COLLANT CADEAU

Notre commune est labellisée "Villes et Villages où il fait bon vivre", label obtenu en croisant plus de 170 critères de qualité de vie (voir numéro précédent).

Pour valoriser cet atout et repérer les chapellois lorsque l'on se déplace loin de chez nous un autocollant à placer sur la lunette arrière de votre voiture est encarté dans ce bulletin. Si vous possédez plusieurs voitures, vous pouvez récupérer d'autres autocollants en mairie. Merci de votre participation à cette campagne de promotion de notre village !

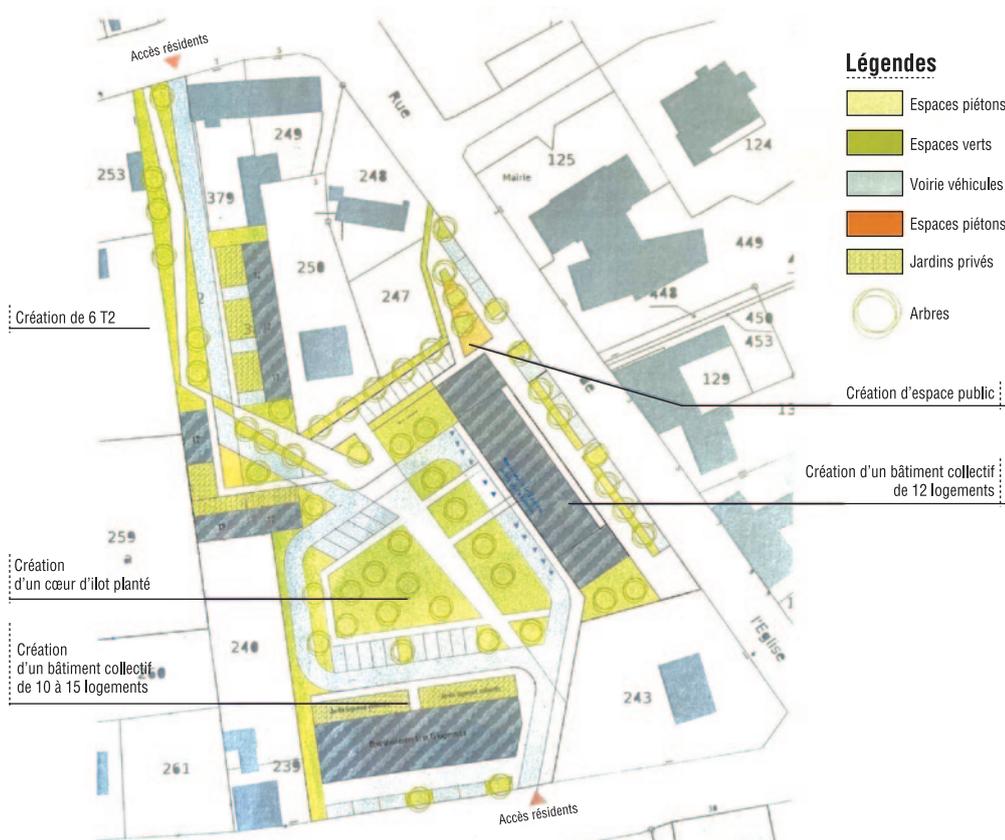
L'emprise de la concession d'aménagement comprend l'intégralité de l'ancien garage et deux parcelles qui débouchent rue de la Gare, à proximité du centre socioculturel. Les immeubles situés le long des rues de l'Église et des Acacias comprendront des appartements privés, des bureaux et commerces. Les autres bâtiments seront réservés au logement locatif social et spécialement destinés aux résidents seniors (logements adaptés). L'espace central sera végétalisé avec son cœur d'îlot arboré.

L'immeuble face à la boulangerie comprendra des bureaux, boutiques et locaux professionnels en rez-de-chaussée. Les premier et deuxième étages accueilleront 12 appartements de 50 à 70 m². Le prix de vente de ces appartements entièrement domotisés, avec ascenseur, sera établi en fonction du coût de revient. Les appartements seront cédés aux personnes inscrites en mairie en fonction de la chronologie d'inscription.

Au début de l'année 2020, le conseil municipal s'est porté acquéreur de l'ancien garage Peugeot qui occupait une superficie de près de 5 000 m² entre les rues de l'Église et des Acacias. Les anciens bâtiments ont été démolis et le terrain (partiellement) dépollué.

L'opération d'aménagement de ce grand espace idéalement situé au cœur du bourg a été confiée à la société d'économie mixte Territoria par voie de concession d'aménagement d'une durée de 8 ans et d'un montant prévisionnel de 4 200 000 €.

L'aménagement va débuter par la construction d'un immeuble situé face à la boulangerie qui sera implanté à 8 mètres en retrait de la chaussée pour améliorer la sécurité des piétons et permettre le stationnement minute (voir visuel de la couverture).



LA MAISON De L'ENFANCE

A fêté son 30^{ème} Anniversaire

Pour marquer l'évènement, plusieurs initiatives ont eu lieu successivement : d'abord une superbe prestation de la classe-fanfare des élèves de CM1 qui se sont produits devant le préfet du Cher, le président de la CAF et l'inspecteur des écoles et bien sûr devant leurs parents et le public venu très nombreux.



Puis Franck CIUP, pianiste virtuose a donné un récital - notamment à partir de musiques de films - sur le piano à queue installé en plein air. Magique !



Il était temps alors de couper le ruban inaugural de l'extension de la maison de l'enfance. Les ciseaux étaient tenus par Aude ROUSSEAU, jeune maman qui les avait déjà tenus pour l'inauguration initiale, 30 ans plus tôt (elle avait 5 ans !).

Pour que la fête soit totale, Laurent CONTANT, inamovible et entreprenant directeur de la maison de l'enfance avait convié tous les animateurs qui se sont succédé à un moment de retrouvailles ! Certains ont fait un long déplacement pour ne pas rater pareil évènement.

Voici désormais un équipement municipal parfaitement adapté à sa mission : accueillir tous nos enfants avec le meilleur confort possible et leur donner tous les moyens de leur total épanouissement.





LA CHAPELLE AU JOUR LE JOUR

PRINTEMPS
2021

Comme indiqué dans le précédent bulletin, une campagne de capture des chats errants s'est déroulée tout au long du printemps. Les animaux ont été capturés et ne pourront plus procréer, après intervention réalisée par notre docteur vétérinaire. Cette opération sera reprise dès le printemps, tant le nombre des félins sauvages est important.



JEUDI
10
JUN

MONDIAL BOX procède à l'inauguration de son parc de conteneurs en location. Il s'agit d'un site entièrement sécurisé, accessible 24h/24 pour les locataires de box. On peut y entreposer des meubles, des archives, des véhicules et tout ce qui nécessite d'être mis au sec et en sécurité pour une durée allant d'un mois à un siècle !

Aux Etats-Unis, on compte un tel équipement par tranche de 5 à 10 000 habitants. Nul doute, donc, que l'usage de Mondial Box, à La Chapelle, va progresser. L'espace est assez vaste pour ajouter des modules, au fur et à mesure des nécessités.

Renseignements et réservations :
Sophie CHARON • 06 15 43 83 58
bourges@mondialbox.com



ÉTÉ
2021

Un club de modélisme est né ! Pascal CONDOU passionné d'engins radiocommandés - volants et roulants - a créé une nouvelle section auprès de l'Amicale Laïque : **LE CLUB MODÉLISTE CHAPELLOIS.**

La commune a mis à disposition, évidemment gratuitement, un terrain situé à l'écart des habitations où les passionnés déjà nombreux peuvent s'adonner à leurs loisirs favoris et se confronter. Le club utilise également quelquefois en soirée la salle des fêtes, devenue l'espace de quelques heures un véritable circuit de Formule 1.



SAMEDI
28
AOÛT

DIMANCHE
29
AOÛT

Encore une superbe initiative à mettre au crédit de l'association Adrenalynne et d'Emmanuel CRÉTIER, infatigable entrepreneur de défis : la participation d'une équipe chapelloise aux 24 heures du Mans Vélo. Un classement plus qu'honorable, 724 kms parcourus en relais (soit une moyenne de 30 km/heure) est à mettre à l'actif du groupe composé de compétiteurs expérimentés (comme Amélie VAZELLE) et de cyclistes plus amateurs comme Emmanuel lui-même. Le "camp de base" était tenu par Jacques, notre pizzaïolo !

Il est question de rééditer cet été, évidemment.

DIMANCHE
3
OCTOBRE

Le ciel n'a pas fait de cadeaux à cette édition 2021 des **FOULÉES ROSES**. Pluie froide et vent fort ne sont pourtant pas venus à bout de l'enthousiasme des 3 485 participants qui ont permis de collecter 23 303 euros au profit des malades et de leurs familles.

L'édition 2022 aura lieu le 2 octobre. Il fera beau.



VENREDI

8

OCTOBRE

L'ÉQUIPE FÉMININE CHAPELLOISE remporte pour la troisième fois consécutive le défi interentreprise qui comprend une épreuve de canoë, de course à pied et de course à vélo. Cette équipe est la seule à avoir réalisé une

telle performance. Elle arrive devant les équipes féminines des militaires, des pompiers, du CREPS... mesurez l'exploit ! Bravo à Nathalie, Edwige, Laurence, Sandra et Carine (de droite à gauche sur la photo ci-dessous) qui font briller les couleurs de nos services municipaux... et de La Chapelle !



DURANT
NOV

De force, les peintres chapellois ont dû renoncer à la tenue de leur exposition annuelle au temps des tulipes et du lilas... la faute à la crise sanitaire.

C'est à l'époque des marrons et des feuilles mortes que s'est tenue à la salle des fêtes la superbe présentation des œuvres réalisées cette année par la talentueuse équipe et par leurs invités d'honneur. Le public, nombreux, a récompensé cette belle initiative.



JEUDI

18

NOVEMBRE

Le comité départemental des médaillés de la Jeunesse et des Sports rassemble à la salle des fêtes les médaillés des années 2020 et 2021.

Les chapellois, Maryse CAMBRÉ, Michel PETIT, Alain LAMBOLEY et Matthieu DREANO sont au nombre des récipiendaires.

Quelques semaines plus tard, Emmanuel CRÉTIER est à son tour décoré salle du Duc Jean à Bourges.

Toutes ces initiatives se passent sous la houlette du président Paul CARRÉ (à droite sur la photo) qui a indiqué, lors d'une allocution pleine d'émotion, passer le relais.

Merci Paul pour tous les services rendus !



VENREDI

26

NOVEMBRE



Tous les directeurs et responsables des entreprises installées ou en instance d'installation sur notre **site industriel ORCHIDÉE** répondent à l'invitation de la municipalité et se retrouvent en mairie pour échanger sur leurs préoccupations communes : circulation, accès à l'auto-route, recrutement de personnel, transports publics, sécurité...

Le cocktail-déjeuner qui a suivi a permis à chacun d'échanger avec ses collègues et voisins que parfois ils n'avaient auparavant jamais rencontrés.

Sans doute de nouvelles synergies peuvent-elles résulter de cette mise en relation, en toute simplicité et convivialité.

LUNDI

6

DÉCEMBRE

La seule réserve naturelle nationale du Département est essentiellement entretenue avec ardeur et ténacité par **LES BÔCHERONS BÉNÉVOLES DE L'ASSOCIATION PROPACHAPE**. Ils reçoivent depuis 2 ans l'assistance d'un troupeau de brebis qui maintient rases les pelouses calcicoles qui font la richesse botanique du site.

Le troupeau est visité quotidiennement par les vigies bénévoles de PROPACHAPE qui assurent une mission prenante mais essentielle. Mission qui devient encore plus nécessaire avec l'arrivée récente de deux jeunes boucs qui vont consommer les épineux que les brebis dédaignent.

Bravo PROPACHAPE pour la contribution essentielle à la protection de notre patrimoine naturel si précieux et merci à Chocolat et Caramel (les deux biquettes) de croquer tous les épineux indésirables !



JEUDI

9

DÉCEMBRE

De très nombreuses communes ont renoncé à organiser leur banquet annuel destiné aux aînés. Notre centre communal d'action sociale et la municipalité ont fait un choix différent : ils ont souhaité donner à tous, dans le respect des prescriptions sanitaires, un moment de partage, de communion et de retrouvailles autour d'un bon repas. C'est ce qui a été fait.

Le restaurant **"LA BELLE RÉCOLTE"** était aux fourneaux et a régala son monde et les bénévoles du C.C.A.S. ont été vraiment heureux de donner un peu de bonheur à leurs 120 convives !



UNE MAISON D'ACCUEIL DES PERSONNES ÂGÉES EN PROJET

3 740 CHAPELLOIS

L'INSEE vient de notifier le chiffre de notre population totale qui s'élève à 3 740 habitants. Nous comptons 3 624 personnes composant les ménages, 38 vivant en communauté, 1 résidant en habitation mobile. Il s'y ajoute 77 personnes comptées à part (étudiants ayant leur résidence familiale à La Chapelle, notamment, ou personnes temporairement hébergées ailleurs : militaires, hospitalisés, incarcérés...).

La progression démographique demeure constante depuis plus de 30 ans, à raison d'une croissance tranquille de 1 à 2 % par an.

NAISSANCES : UNE BAISSÉ PRÉOCCUPANTE

Nous comptons 47 naissances en 2015. Depuis lors, ce chiffre n'a cessé de diminuer. Nous n'en avons dénombré que 22 en 2020. Dans un contexte de croissance du nombre total d'habitants, la baisse de la natalité est particulièrement forte et préoccupante. Voilà que cet effectif est inférieur à celui que peut accueillir une classe à l'école maternelle et que, d'une façon plus globale, les activités liées aux tout-petits sont en passe de se replier. Plus grave : le renouvellement des générations ne sera pas suffisamment assuré si la baisse de la natalité se poursuit, provoquant un vieillissement de l'âge moyen des chapelais et un vieillissement accéléré de l'âge moyen dans notre département, déjà en posture démographique très délicate.

38 PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS

Heureusement l'installation de nouveaux ménages est-elle attendue à un rythme soutenu, permettant de concourir au maintien de la moyenne d'âge actuelle. Mais on le voit : notre dynamisme démographique ne repose désormais que sur l'arrivée de nouvelles familles puisque, en 2020, le nombre de décès a été exactement identique au nombre de naissances : 22.

Le vieillissement de notre population nécessite l'adaptation des logements et structures d'accueil. Les EHPAD ne constituent qu'une réponse partielle à la nécessité.



Le projet que la municipalité met en œuvre avec le concours de la société "ÂGES ET VIE HABITAT" cherche à répondre aux besoins des personnes qui souhaitent tout à la fois vivre indépendantes dans un petit appartement mais aussi disposer de services complets de bon entretien, de restauration et de vie sociale épanouie.



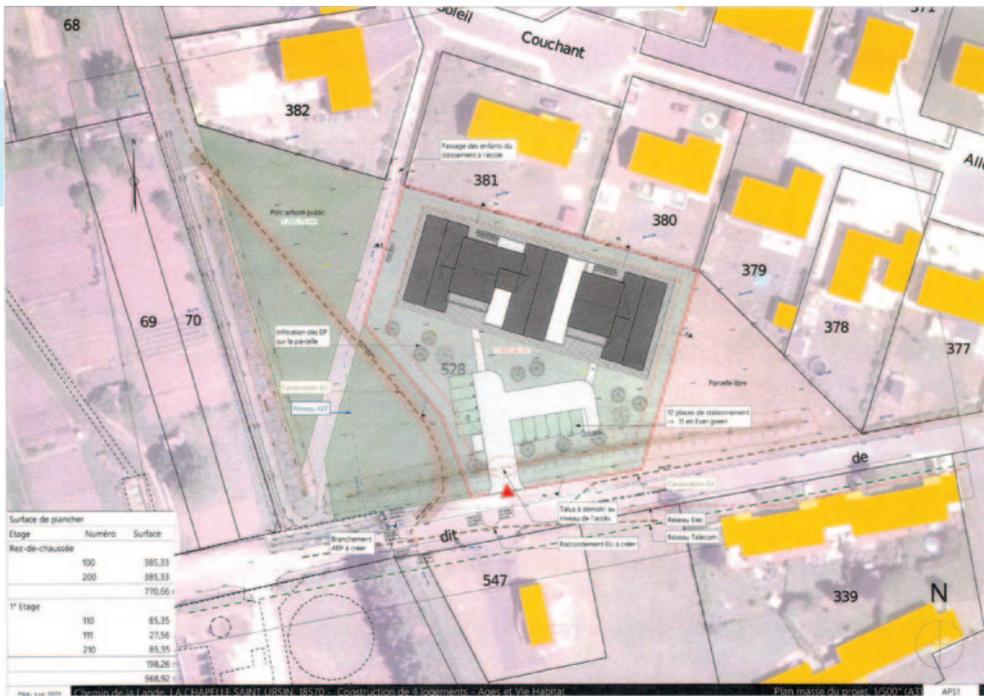
16 petits appartements disposant d'un coin salon, d'une salle de bains, d'une kitchenette seront construits chemin de La Lande sur le grand espace situé à l'arrière de l'allée du Soleil Couchant. Une salle à manger et salle d'activités sera à disposition par tranche de huit studios et une gouvernante assurera le fonctionnement général de la maison.

Chaque résident occupera son appartement par un contrat de location, la société "ÂGES ET VIE HABITAT" se chargeant de recouvrer les aides APA, les crédits d'impôt etc... délivrant les occupants de toutes les contraintes de gestion.



Un dossier complet est à disposition en mairie.





INFOS & NOUVELLES BREVES

DÉTECTEURS DE CO²

Le renouvellement d'air en intérieur est une nécessité pour freiner les contaminations de toutes sortes et garantir une aération convenable. Des capteurs de CO² ont été commandés pour équiper chaque classe des écoles, les bureaux et autres locaux municipaux. Ces capteurs alertent par un clignotant et un bip lorsque la pièce a besoin d'être aérée.

“VÉLOS HUMORISTIQUES” : LE RETOUR

L'association des vélos humoristiques avait interrompu toute activité et envisageait sa cessation d'activité, faute d'une relève au président historique, Richard LE SQUER. Le bonheur d'animer fêtes et carnivals avec de drôles de bicyclettes a cependant été le plus fort : sous la houlette du nouveau président Alain BARBIER, un groupe très motivé s'est formé et entreprend la renaissance de l'association. Envie de faire le clown ? Rejoignez l'équipe en téléphonant au 06 81 05 03 62

CONSEILS D'ÉCOLES

Voici la liste des parents élus pour siéger aux conseils d'écoles. Ils contribuent à parfaire encore la qualité de l'accueil de nos enfants.

- en primaire : Marie POMMIER, Aurélie BLONDEAU, Delphine BOISSONNET, Claire BROSSARD, Guillaume GAVIN, Claire GOBLET, Johanna GONTHIER, Sabine LELIÈVRE, Vanessa PERNOD, Angélique PINTO DESTERNES (Titulaires).

Michaël BOISSONNET, Elodie DEMISSY, Gaël DESMENOIS, Virginie DUCLOUX, Stéphanie DURAND, Pauline GAVALDA, Alison LOUNTHONE, Fabienne LÉGER, Carole TREMEAU (Suppléants).

- en maternelle : Romanella GUILLOT, Alison LOUNTHONE, Frédéric PRADES, Karen STAHL, Cindy TRIDON (Titulaires)
Stéphanie BARRANDON, Aurélie FOURGEOT, Stéphanie GUIART, Cindy SERVOL, Delphine THEZE (Suppléants).

DES PROJETS PAS BÊTES...



POULES EN LIBERTÉ & ŒUFS FÉRMIS EN VENTE DIRECTE !

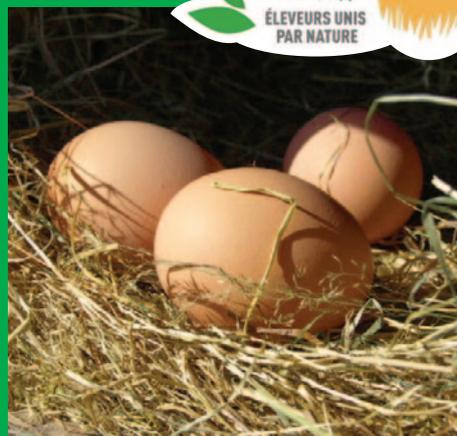
Chapellois depuis une dizaine d'années, Fabien CRIDELICH prépare un beau projet de production d'œufs fermiers en intégrant le réseau des producteurs de la marque **Notre Basse-Cour**®.

L'élevage projeté s'intégrera parfaitement dans le paysage, chemin de la Grenouille.

Il disposera de plus d'un hectare enherbé toute l'année et utilisera des chalets en bois, avec une densité de poules très faible.

Donc ni bruit, ni odeurs, ni mouches.

Mais une haie paysagère, des fleurs, de l'agrément pour recevoir visiteurs et acheteurs des œufs produits en pleine nature et localement.



L'ensemble sera conforme aux directives de biosécurité, de bien-être animal et aux normes de commercialisation.

On a hâte de déguster l'omelette !



CHANGEMENT À NOËL

Le village de Noël installé place de l'Eglise a vécu. Il sera remplacé en fin d'année par un nouveau décor sur lequel réfléchissent nos services municipaux. L'idée d'installer un grand sapin tient pour l'instant la pôle-position...

LABEL POUR LE HANDBALL CHAPELLOIS

La Fédération Française de Handball attribue le label "Bronze" à l'école de Handball locale. Ce titre prend en compte notamment la présence de féminines, la mise en place d'une pratique éducative de qualité, épanouissante et ludique. Tout ce qu'on aime.

BASE LOGISTIQUE : PERMIS DE CONSTRUIRE ET AUTORISATION D'EXPLOITER DÉLIVRÉS

Au terme d'une procédure d'instruction longue de plusieurs années et de l'enquête publique réalisée cet automne, cet énorme projet est enfin autorisé. L'enquête publique a permis de recueillir une trentaine d'avis majoritairement très positifs. Seuls, 5 avis étaient défavorables craignant notamment un excès de circulation.

Au total, le commissaire-enquêteur a émis un avis positif. La phase de démarrage des travaux pourrait être engagée avant l'été.

AIDE À L'ACHAT DE VÉLOS

La communauté d'agglomération a engagé une opération de promotion de l'achat de vélos en octroyant une aide aux acquéreurs. Le succès a été tel que les crédits sont épuisés. Ce dispositif devrait toutefois être renouvelé à compter du printemps prochain. Les chapellois en seront avisés par les panneaux électroniques d'information et le site internet de la commune.

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

RÉGRESSION DE LA BIODIVERSITÉ

ALTÉRATION DE LA RESSOURCE EN EAU

LES PROBLÈMES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT SONT CONSIDÉRABLES ET SONT MÊME SUSCEPTIBLES DE DEVENIR À ÉCHÉANCE ASSEZ PROCHE TERRIFIANTS

Il est un autre problème qui passe presque sous les radars, il est pourtant, lui aussi, considérable. C'est celui de la prolifération des déchets, de toute une kyrielle de déchets, des déchets nucléaires aux déchets ménagers...

C'est de cette dernière catégorie que traite cette page. Dans notre intérêt commun, nous devons réduire la quantité des déchets que nous produisons.

C'est en fait assez facile en y prenant garde : éviter l'excès d'emballages, d'objets inutiles, le gaspillage alimentaire... Ensuite, veiller à recycler tout ce qui peut l'être en étant rigoureux sur le tri. On trouve encore beaucoup trop de verre dans la poubelle, beaucoup trop de papiers et de cartons qui doivent aller dans le bac jaune, beaucoup trop de déchets végétaux qui doivent être déposés en déchetterie... Chacun doit pouvoir faire mieux.



D'autres changements vont intervenir dans les mois et les années qui viennent : extension des consignes de tri des emballages et collecte séparée des biodéchets rendue obligatoire par la Loi, contrôle plus important du contenu des bacs et de la qualité du tri. Les informations utiles seront diffusées en temps opportun.

L'OBJECTIF RECHERCHÉ

➔ Aller vers le ZÉRO déchet et ne plus GASPILLER LES MATIÈRES PREMIÈRES qui peuvent être réutilisées si elles sont bien TRIÉES.

UN CRÉMATORIUM ET UN ESPACE CINÉRAIRE POUR ANIMAUX DE COMPAGNIE

Nos amies les bêtes ont une espérance de vie inférieure à la nôtre et leur disparition est souvent très douloureuse pour leurs maîtres. Au point que certains ont à cœur de leur réserver un espace cinéraire, spécialement aménagé.

C'est le projet d'aménagement que forme la société spécialisée qui projette la construction d'un crématorium pour animaux de compagnie à l'usage, essentiellement, des docteurs vétérinaires.

Cet équipement serait réalisé rue Lorient Lafleur, en zone industrielle sur un espace d'environ 4 000 m², entouré de haies vives et de bosquets. S'agissant d'une installation classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE), les procédures administratives requièrent un délai d'instruction assez long.

SERVICES MUNICIPAUX : DES CHANGEMENTS À VENIR

Plusieurs de nos employés communaux vont faire valoir leurs droits à la retraite dans les semaines, les mois ou les années prochaines.

Le premier à être sur le départ est **Thierry FROMENTEAU** qui aura consacré près de trente-huit ans au service de notre collectivité, affecté d'abord au service des espaces verts puis, depuis une quinzaine d'années aux missions de plus en plus importantes des relations publiques de la mairie, de l'information, de la préparation des événements, de la communication internet...

Multipliant les missions et les compétences, son départ va créer un vide important que devra compenser celui appelé à le remplacer : il s'agira d'**Emmanuel CRÉTIER** bien connu dans les services pour être l'animateur de l'espace jeunes et bien connu dans toute La Chapelle pour être l'instigateur de mille événements sous la houlette de l'association Adréalyne.

Bonne retraite Thierry, bonne réussite Emmanuel !

Quelques semaines plus tard **Nathalie CONTANT** va, à son tour, quitter le poste de responsable du service de la comptabilité et des affaires financières et budgétaires au terme d'une carrière longue de quarante années.

Quarante années d'excellents services rendus à La Chapelle. Des qualités de rigueur, de discrétion, de persévérance, de clairvoyance sont à mettre à son actif pour la tenue de ce poste décisif dans la bonne marche des affaires communales. Elle sera remplacée par **Isabelle CARLES** qui nous vient du conseil départemental où elle était en charge des missions de documentation, de veille juridique et de gestion budgétaire d'un service. Un "tuilage" de près de trois mois devrait permettre le passage de relais en toute sérénité et efficacité.

Merci Nathalie, bienvenue Isabelle !

"Le crémanimaux" et cimetière pour animaux de compagnie contigu ne sera pas en service avant 1 an, au moins, si le projet, en cours d'étude, aboutit. Sans doute aurons-nous alors la visite d'un public pouvant venir de 100 kilomètres à la ronde, ce type d'équipement étant très espacé sur le territoire national.



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS



Créée en 1970, l'Union Nationale des Combattants (UNC) de La Chapelle Saint-Ursin accueille toutes les générations du monde combattant sans distinction d'opinion, de race ou de religion. Elle a la volonté de rassembler les hommes et les femmes qui ont porté l'uniforme pour la défense de la France pendant les conflits ou au titre du service national, les veuves d'anciens combattants, les veuves et orphelins de guerre et tous les sympathisants qui désirent participer au lien entre la Défense et la Nation.

L'association contribue à maintenir et à développer les liens de camaraderie, d'amitié et de solidarité qui existent entre tous ceux qui ont participé à la défense de la patrie.

Elle perpétue le souvenir des combattants morts pour la France, concourt au travail de mémoire et à la formation civique des jeunes générations en participant aux cérémonies patriotiques du 8 mai, 11 novembre et 5 décembre de notre village.

Sa devise « Unis comme au Front »

Rejoignez l'Union Nationale des Combattants
De La Chapelle Saint Ursin

INFOS
&
NOUVELLES
BREVES

OPÉRATIONS DE VOIRIE ENVISAGÉES EN 2022

La construction de la maison de l'enfance et la démolition de l'ancien garage Peugeot n'ont pas permis l'engagement de programmes de voirie au cours de l'année écoulée. Cette année, il est envisagé de réaliser la réfection des trottoirs rue Gay Lussac et rue Pasteur. Si certains riverains sollicitent la remise en état du chemin de la Lande, cette opération sera différée à l'achèvement de la construction de la résidence-services pour personnes âgées.

Par ailleurs, les habitants de la rue des Larges déplorent l'augmentation très importante du trafic qui rend inefficaces les écluses en place. Une concertation devrait être engagée en cours d'année pour envisager les aménagements de nature à retrouver la quiétude de cette voie.

VŒUX DU MAIRE

Impossible cette année encore d'organiser la traditionnelle cérémonie des vœux à la salle des fêtes. Cependant chacun peut découvrir la présentation des grands projets pour 2022 sur le site internet de la commune : www.lachapelle-saint-ursin.fr (rubrique actualités, vœux du maire).

Pour de plus amples informations
contactez-nous :

Le Président
Marc SARAZIN - 02 48 26 42 57

Le vice-président
Olivier COULET - 06 31 06 40 71

Le secrétaire
Alain GIACONIA - 06 86 83 80 89

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES DU 21 JUIN 2021 - 1^{ER} TOUR

	1 ^{er} BUREAU MAIRIE	2 ^e BUREAU CENTRE SOCIO	3 ^e BUREAU MAISON DE L'ENFANCE	TOTAL	
NOMBRE D'INSCRITS	1189	904	968	3061	
NOMBRE DE VOTANTS	438	349	343	1130	36,92
BULLETINS BLANCS	5	12	13	30	2,65
BULLETINS NULS	3	2	7	12	1,06
SUFFRAGES EXPRIMÉS	430	335	323	1088	94,28
Candidats	Résultats	Nbre voix	Nbre voix	Nbre voix	%
COMMEAU Marianne et TEILLEZ Sébastien		25	14	16	55 5,06
BOUDET Richard et REBOTTARO Catherine		42	37	38	117 10,75
BEUCHON Yvon et SAYAG Magali		363	284	269	916 84,19

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES DU 27 JUIN 2021 - 2^{ÈME} TOUR

	1 ^{er} BUREAU MAIRIE	2 ^e BUREAU CENTRE SOCIO	3 ^e BUREAU MAISON DE L'ENFANCE	TOTAL	
NOMBRE D'INSCRITS	1192	904	968	3064	
NOMBRE DE VOTANTS	497	383	387	1267	41,35
BULLETINS BLANCS	6	6	13	25	1,97
BULLETINS NULS	5	2	7	14	1,10
SUFFRAGES EXPRIMÉS	486	375	367	1228	96,92
Candidats	Résultats	Nbre voix	Nbre voix	Nbre voix	%
BOUDET Richard et REBOTTARO Catherine		53	45	52	150 12,21
BEUCHON Yvon et SAYAG Magali		433	330	315	1078 87,79

ÉLECTIONS RÉGIONALES DU 20 JUIN 2021 - 1^{ER} TOUR

	1 ^{er} BUREAU MAIRIE	2 ^e BUREAU CENTRE SOCIO	3 ^e BUREAU MAISON DE L'ENFANCE	TOTAL	
NOMBRE D'INSCRITS	1192	904	968	3064	
NOMBRE DE VOTANTS	497	383	387	1267	41,35
BULLETINS BLANCS	6	6	13	25	1,97
BULLETINS NULS	5	2	7	14	1,10
SUFFRAGES EXPRIMÉS	486	375	367	1228	96,92
Candidats	Résultats	Nbre voix	Nbre voix	Nbre voix	%
Un nouveau souffle écologique et solidaire		39	31	41	111 10,48
Ensemble, le meilleur est avenir (modem)		52	42	44	138 13,03
Pour une région qui vous protège avec le RN et alliés		81	53	69	203 19,17
Plus fort, ensemble ! Avec François Bonneau		146	112	98	356 33,62
Démocratie Écologique		27	12	18	57 5,38
Union de la droite, du centre et des indépendants		60	70	39	169 15,96
Lutte ouvrière, faire entendre le camp des travailleurs		14	7	4	25 2,36

ÉLECTIONS RÉGIONALES DU 27 JUIN 2021 - 2^{ÈME} TOUR

	1 ^{er} BUREAU MAIRIE	2 ^e BUREAU CENTRE SOCIO	3 ^e BUREAU MAISON DE L'ENFANCE	TOTAL	
NOMBRE D'INSCRITS	1192	904	968	3064	
NOMBRE DE VOTANTS	478	381	383	1242	40,54
BULLETINS BLANCS	12	13	22	47	3,78
BULLETINS NULS	4	9	10	23	1,85
SUFFRAGES EXPRIMÉS	462	359	351	1172	94,36
Candidats	Résultats	Nbre voix	Nbre voix	Nbre voix	%
Ensemble, le meilleur est avenir (modem)		65	45	43	153 13,05
Pour une région qui vous protège avec le RN et alliés		95	65	77	237 20,22
Plus fort, ensemble ! Avec François Bonneau		230	164	172	566 48,29
Union de la droite, du centre et des indépendants		72	85	59	216 18,43

Les Mariés 2021



Laetitia MUSE et Jérôme STERLING
3 allée Antoine de Condorcet, le 8 mai



Stéphanie BELLAMY et Thibault DAMBRINE
40 route de Bourges, le 12 juin



Eloïse GRELAT et Sébastien LEBAS
7 rue de Verrière, le 10 juillet

Camille GOUYER et Robin GALLO-BONA
17 allée des Fontaines, le 21 août

Karine BENTINK et Nicolas BARBELLION
11 La Roseraie, le 10 juillet

Emilie TEXIER et Benjamin MAVRÉ
3 Bis allée Jean Baptiste Delambre, le 24 juillet

Marie BARRE et David MARTIN
4 Bis allée Jean Baptiste Delambre, le 31 juillet

NAISSANCES 2021

Diogo ROCA TEIXEIRA REBELO	18 allée du Soleil Levant	le 10 janvier
Léa VERISSIMO	3 rue du Château d'Eau	le 23 janvier
Camille MALICHARD	19 allée de l'Angoulaire	le 1er février
Gabin SORIANO	2 B rue des Pacages	le 4 mars
Hugo LE DISEZ	14 rue de la Méridienne Verte	le 5 mars
Théa JULY	1 impasse des Fruscades	le 8 mars
Sheryne ROGER	2 B allée Jean-Baptiste Delambre	le 14 mars
Faustine DOUSSET	36 rue de l'Aurore Boréale	le 27 mars
Abigaëlle JEAN	7 rue de l'Espérance	le 2 avril
Liham BACARD	5 place Georges Brassens	le 18 avril
Lexa PANARD	8 rue de l'Aurore Boréale	le 19 avril
Eden GATOULLAT	14 rue des Carrières	le 26 avril
Monica CHARBONNEL	8 allée des Étoiles Filantes	le 20 juillet
Lilas SCHWARZ	16 allée de l'Angoulaire	le 14 juillet
Jenna BOUZIANE	2 place Georges Brassens	le 18 juillet
Léo POULIZAC	18 cour Léon Paré	le 19 juillet
Myla LOUNTHONE	46 rue de l'Aurore Boréale	le 19 juillet
Emjy BEAUBOIS	11 rue Clément Ader	le 5 août
Mia SADRIN	28 allée de l'Angoulaire	le 11 août
Elliot MOUSSÉ	11 rue Parmentier	le 24 septembre
Mahé MOUSSÉ	11 rue Parmentier	le 24 septembre
Agathe SAIDI	5 allée de l'Angoulaire	le 15 octobre
Inès ROBERT de SAINT-VICTOR	20 bis rue de la Méridienne Verte	le 18 octobre
Milo BÉNECH	25 allée de l'Angoulaire	le 6 décembre
Jeanne MARTIN	4 bis allée Jean-Baptiste Delambre	le 27 décembre
Walid BOUTERFASS	14 rue de la Méridienne Verte	le 30 décembre

DÉGÈS 2021

Bruno FILIPPI, 77 ans,
4 clos de l'Éminence, le 17 janvier

Annick SADET épouse MOREAU, 75 ans,
3 rue de la Treille, le 19 janvier

Lucette MATU veuve WILLAY, 73 ans,
26 rue de Berry, le 20 janvier

Marcelle ORVILLE, 78 ans,
7 clos des Varennes, le 4 février

Daniel POCHARD, 92 ans,
1 rue de la Maison Neuve, le 5 mars

Patricia PONCELET, 61 ans,
16 rue de l'Espérance, le 14 avril

Georges CHOQUET, 87 ans,
2 rue de la Paix, le 27 avril

Georges KOVACHICHE, 98 ans,
16 rue Emile Zola, le 7 mai

Nadir BIASINI, 85 ans,
7 rue de Piécot, le 9 mai

Lucienne BORGHI veuve MEDINGER, 105 ans,
14 rue Parmentier, le 2 juillet

Christiane GUY, 89 ans,
2 rue Pierre Boucle, le 18 juillet

Guy LONGÉPÉ, 83 ans,
12 rue Jacques Guesdon, le 4 août

Philippe LAGRANGE, 59 ans,
17 rue des Petites Croix, le 19 août

Annie BRADU, 54 ans,
résidence Kléber Dupin, le 27 août

Jean UHRES, 89 ans,
3 rue Lavoisier, le 29 août

Gérard MOREAU, 90 ans,
5 rue de Verrière, le 31 août

Chantal MARCHAND veuve MATHIAUD, 69 ans,
3 B rue de la Prisse, le 8 octobre

Bernadette ROGER épouse GAUTHIER, 81 ans,
1 A chemin des Varennes, le 9 octobre

Michel PEZARD, 62 ans,
5 rue du Petit Poucet, le 18 octobre

Michel GANIEUX, 87 ans,
69 rue de l'Espérance, le 19 octobre

Robert OUZEAU, 87 ans,
4 rue de la Paix, le 6 novembre

Jean-Claude BAZZALI, 84 ans,
3 route de Trouy, le 24 novembre

Loïc LOUIS dit CHAMPAIN, 58 ans,
45 rue de l'Espérance, le 28 décembre

Aline HEBBERT veuve LAHEURTE, 79 ans,
39 rue Parmentier, le 28 décembre

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS PUBLIQUES 2022

28 JANVIER	COMITÉ DES FÊTES	RIFLES	SALLE DES FÊTES	JANV.
29 JANVIER	LA CHAPELLE ST URSIN TAROT	COMPÉTITION COMITÉ DU CENTRE	SALLE DES FÊTES	JANV.
5 FÉVRIER	TENNIS	SOIRÉE TARTIFLETTE	SALLE DES FÊTES	FÉVRIER
6 FÉVRIER	COMITÉ DES FÊTES	THÉÂTRE	SALLE DES FÊTES	FÉVRIER
12 FÉVRIER	UNC LA CHAPELLE SAINT URSIN	ASS.GÉNÉRALE	SALLE DES FÊTES	FÉVRIER
19 FÉVRIER	GRENOUILLE CHAPELLOISE	ASS.GÉNÉRALE	CENTRE SOCIO	FÉVRIER
26 FÉVRIER	MAISON DE L'ENFANCE	CARNAVAL	SALLE DES FÊTES	FÉVRIER
4 MARS	TENNIS	RIFLES	SALLE DES FÊTES	MARS
5 MARS	ANACROUSE	CONCERT	SALLE DES FÊTES	MARS
6 MARS	SYNDICAT DE CHASSE	ASS.GÉNÉRALE	CENTRE SOCIO	MARS
13 MARS	COMITÉ DES FÊTES	THÉÂTRE	SALLE DES FÊTES	MARS
24 MARS	LES BLÉS D'OR	CONCOURS DE BELOTE + ASS. GÉNÉRALE	SALLE DES FÊTES	MARS
26 MARS	ALLC MOTO	SOIRÉE	SALLE DES FÊTES	MARS
26 MARS	PÉTANQUE	CHALLENGE Mr TRAVAUX	TERRAIN DE PÉTANQUE	MARS
3 AVRIL	PÉTANQUE	CHAMPIONNAT	TERRAIN DE PÉTANQUE	MARS
5-6 AVRIL	CLUB FÉMININ	BOURSE AUX JOUETS	SALLE DES FÊTES	MARS
9 AVRIL	GRENOUILLE CHAPELLOISE	OUVERTURE DE LA PÊCHE ET LÂCHER DE TRUITES	ÉTANG DE LA CHAPELLE	MARS
30 AVRIL	GRENOUILLE CHAPELLOISE	2 ^{ème} LÂCHER DE TRUITES	ÉTANG DE LA CHAPELLE	MARS
30 AVRIL	RÉSERVE NATURELLE NATIONALE	LES CHAUMES DU VERNILLER	DÉCOUVERTE DES CHANTS D'OISEAUX	MARS
1 ^{ER} MAI	GRENOUILLE CHAPELLOISE	TROC PÊCHE	ÉTANG DE LA CHAPELLE	AVRIL
8 MAI	UNC LA CHAPELLE SAINT URSIN	COMMÉMORATION	SALLE DES FÊTES	AVRIL
11 MAI	RÉSERVE NATURELLE NATIONALE	LES CHAUMES DU VERNILLER	ORCHIDÉES ET FLORE DE LA RÉSERVE	AVRIL
14 MAI	ANACROUSE	CONCERT	SALLE DES FÊTES	AVRIL
15 MAI	LES BLÉS D'OR	CONCOURS DE BELOTE	SALLE DES FÊTES	AVRIL
15 MAI	APE	BROCANTE	PLATEAU SCOLAIRE	AVRIL
21 MAI	KARATE	SAMOURAI	SALLE DES FÊTES	AVRIL
28 MAI	RÉSERVE NATURELLE NATIONALE	LES CHAUMES DU VERNILLER	ORCHIDÉES ET FLORE DE LA RÉSERVE	AVRIL
28 MAI au 3 JUIN		MAIRIE	SEMAINE MUNICIPALE	MAI
11 JUIN	PÉTANQUE	RIFLES	SALLE DES FÊTES	MAI
11 JUIN	FÊTE DES ECOLES		PLATEAU SCOLAIRE	MAI
16 JUIN	LES BLÉS D'OR	MECHOUI	SALLE DES FÊTES	MAI
18 JUIN	ADRENALYNE	THÉÂTRE	SALLE DES FÊTES	MAI
24 JUIN	INFORMATIQUE	ASS.GÉNÉRALE	SALLE G.BARREAU	MAI
24 JUIN	GRENOUILLE CHAPELLOISE	FROMAGÉE	SALLE DES FÊTES	MAI
25 JUIN	COMITÉ DES FÊTES	FÊTE DE LA MUSIQUE	BOURG	MAI
25 JUIN	TENNIS	REPAS +TOURNOI	SALLE DES FÊTES	MAI
18 JUIN au 4 JUILLET		TENNIS TOURNOI	TERRAIN DE TENNIS	MAI
13 JUILLET	COMITÉ DES FÊTES	BAL	SALLE DES FÊTES	JUIN
13 JUILLET	MAIRIE	FEU D'ARTIFICE	STADE	JUIN
14 JUILLET	MAIRIE	CANON REPUBLICAIN à 12 H PLACE DE LA MAIRIE		JUIN
20 JUILLET	PÉTANQUE	CHALLENGE Mr QUELLIER	TERRAIN DE PÉTANQUE	JUIN
23 ET 24 JUIL.	COUNTRY CHAPELLOISE 18	FESTIVAL	SALLE DES FÊTES	JUIN
23 JUILLET	RÉSERVE NATURELLE NATIONALE	LES CHAUMES DU VERNILLER	BALADE CRÉPUSCULAIRE	JUIN
26 AOÛT	PÉTANQUE	DOUBLETTE NOCTURNE	TERRAIN DE PÉTANQUE	JUIN
4 SEPTEMBRE	SYNDICAT DE CHASSE	ASS.GÉNÉRALE	CENTRE SOCIO	JUIN
7 SEPTEMBRE	RÉSERVE NATURELLE NATIONALE	LES CHAUMES DU VERNILLER	ANIMATIONS FAMILLES	JUIN
8 SEPTEMBRE	LES BLÉS D'OR	CONCOURS DE BELOTE	SALLE DES FÊTES	JUIN
9 SEPTEMBRE	APE	ASS.GÉNÉRALE	SALLE G. BARREAU	JUIN
10 SEPT.	MAIRIE	FÊTE DES ASSOCIATIONS	SALLE DES FÊTES	JUIN
25 SEPT.	COMITÉ DES FÊTES	FÊTE DES VENDANGES	BOURG	JUIN
2 OCTOBRE	MAIRIE	FOULÉES ROSES	BOURG	JUIN
6 OCTOBRE	LES BLÉS D'OR	REPAS	SALLE DES FÊTES	JUIN
7 OCTOBRE	TENNIS	ASS.GÉNÉRALE	SALLE G. BARREAU	JUIN
8 ET 9 OCT.	LES PEINTRES CHAPELLOIS	EXPOSITION	SALLE DES FÊTES	JUIN
11-12 OCT.	CLUB FÉMININ	BOURSE AUX JOUETS	SALLE DES FÊTES	JUIN
14 OCTOBRE	LA CHAPELLE ST URSIN TAROT	RIFLES	SALLE DES FÊTES	JUIN
15 OCTOBRE	ANACROUSE	CONCERT	SALLE DES FÊTES	JUIN
22 OCTOBRE	PÉTANQUE	CONCOURS DE BELOTE	SALLE DES FÊTES	JUIN
29 OCTOBRE	MAISON DE L'ENFANCE	HALLOWEEN	SALLE DES FÊTES	JUIN
4 NOVEMBRE	PÉTANQUE	ASS. GÉNÉRALE	CENTRE SOCIO	JUIN
6 NOVEMBRE	GRENOUILLE CHAPELLOISE	FERMETURE DE LA PÊCHE	ÉTANG DE LA CHAPELLE	JUIN
11 NOVEMBRE	UNC LA CHAPELLE SAINT URSIN	COMMÉMORATION	SALLE DES FÊTES	JUIN
25 NOVEMBRE	ALLC Cyclisme	ASS.GÉNÉRALE	SALLE G.BARREAU	JUIN
26 NOVEMBRE	APE	BOURSE AUX VÊTEMENTS	SALLE DES FÊTES	JUIN
27 NOVEMBRE	LES BLÉS D'OR	THE DANSANT	SALLE DES FÊTES	JUIN
3 DÉCEMBRE	COUNTRY CHAPELLOISE 18	BAL	SALLE DES FÊTES	JUIN
10 DÉCEMBRE	APE	LEVÉE DU COURRIER DU PÈRE NOËL	BOURG	JUIN
10 DÉCEMBRE	COMITÉ DES FÊTES	MARCHÉ DE NOËL	BOURG	JUIN
17 et 18 DÉC.	ALLC CYCLO-CROSS	CROSS DU PÈRE NOËL	SALLE DES FÊTES/STADE	JUIN

Estelle DANANCHEY et Cyril BARRÉ
33 allée des Fontaines, le 28 août



Laura MAROT et Sabir BOUTERFASS
14 rue de la Méridienne Verte, le 11 septembre

Séverine COLLET et Anis REJEB
20 rue des Vallées, le 21 décembre

Éléonore BRANCHUT et Florian BOULADE
7 rue des Jonquilles, le 04 septembre

DATES DE LA COLLECTE DES "ENCOMBRANTS" MONSTRES

JEUDI 14 AVRIL 2022

JEUDI 7 JUILLET 2022

JEUDI 6 OCTOBRE 2022

JEUDI 12 JANVIER 2023

PARC PHOTOVOLTAÏQUE

AU SOL DE LA CHAPELLE :
LE PLUS GRAND
PARC ACTUEL
DU DÉPARTEMENT
DU CHER

FICHE D'IDENTITÉ DE LA CENTRALE

SITE D'IMPLANTATION

Au lieu-dit les Laburets, entre la zone industrielle et la réserve naturelle, à l'arrière des silos à céréales et du broyeur de métaux. Cet espace de 20 hectares est demeuré longtemps une friche.

PROMOTEUR DU PROJET

La société Générale du Solaire, créée en 2008 présente en France, Suisse, Italie, Benelux, Sénégal, Côte d'Ivoire, Bénin, Togo, Liban...

60 MILLIONS
DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2020

QUALITÉ ISO 9001
ENVIRONNEMENT ISO 14001

PRODUCTION ATTENDUE

24 397 MWC/an
soit l'équivalent
de la consommation moyenne
de **8 133 FOYERS**

1659 TONNES DE CO2
ÉCONOMISÉS PAR AN

PUISSANCE : 21,1 MWC

DURÉE
D'AMORTISSEMENT : **20**
DE L'INVESTISSEMENT : ANS

Nous consommons de plus en plus d'énergie pour nous déplacer, pour nous loger, pour produire, pour nos loisirs... Tous les efforts qui sont faits pour réduire la consommation ne font que ralentir l'augmentation du besoin sans le diminuer.

Au même moment, nous devons veiller à utiliser le minimum d'énergies d'origine fossile (gaz, pétrole, charbon...) qui contribuent au réchauffement et au dérèglement climatiques.

Il n'existe alors qu'une solution : utiliser des énergies propres et durables : le soleil, le vent, la force de l'eau courante... en plus de l'énergie nucléaire. C'est en mettant en œuvre un bouquet complet de solutions que nous parviendrons à réduire la production de CO2 si néfaste au vivant quand elle est excessive.

La Chapelle apporte aujourd'hui une réponse précieuse à cet enjeu majeur qu'est la production d'énergie propre. Nous pouvons être collectivement fiers de cet équipement qui a requis un budget de plus de 17 millions d'euros et l'utilisation d'un espace de 20 hectares situé en zone de danger pyrotechnique, donc impropre à l'activité agricole ou économique.

VRAI
OU
FAUX

L'électricité produite revient plus cher que celle des centrales thermiques :

VRAI, pour l'instant et aussi longtemps que les équipements n'auront pas été au moins partiellement amortis.

Mais la production d'énergie propre n'a pas de prix !

Il n'existe pas d'usine de recyclage des panneaux :

VRAI, en France. Une telle usine n'aurait rien à recycler puisque l'installation du photovoltaïque est très récente dans notre pays. Il en existe cependant par exemple en Allemagne. Il y en aura en France dès que nécessaire.

On ne sait pas recycler les panneaux en fin de vie : FAUX.

Les composants sont recyclables à près de 94 %. Le terrain est rendu dans son état initial si l'exploitation vient à cesser.

Cet équipement produit de la richesse fiscale :

VRAI, environ 40 000 euros par an les 20 premières années et presque le double ensuite.

Ce produit fiscal est perçu pour moitié par le département et pour l'autre moitié par la communauté d'agglomération. Nous avons demandé à cette dernière de nous rétrocéder la moitié de sa part ce qui a été pour l'instant refusé.

L'INAUGURATION
DEVRAIT AVOIR LIEU

SI LES CONDITIONS SANITAIRES LE PERMETTENT

TOUS LES HABITANTS
SERONT CONVIÉS !

LE **23** JUIN
2022

À **11** HEURES

